



Conseil du GEM l'Eclaircie
du vendredi 3 décembre 2021, 14h30

Participants en présentiel (dans le respect des conditions sanitaires en vigueur, sur présentation notamment, du passe sanitaire) :

Abdel Berahmoune
Fabien Degoul
Michel Dykman, Administrateur
Karim Fekkar
Olivier Fouché, Administrateur
Grégory Fraysse, Administrateur
Anta Gueye
Patrick Lopez

Marie-Véronique Luneau, Déléguée Générale et rédactrice du présent compte-rendu diffusé aux membres et partenaires médico-sociaux et institutionnels du GEM l'Eclaircie

Madeleine Malleray, Administratrice
Pierre Missoud
Philippe Paolini
Doris Patou, Administratrice
Claire Szmiedt
Raymond Tran, Administrateur
Aïna Wallez

Je sollicite votre écoute quelques minutes et vos réflexions/suggestions, à la fin de chacune de mes interventions, sont les bienvenues.

Relevé des points abordés :

1

1 - Accueil de six nouveaux membres -

Nous souhaitons la bienvenue au GEM l'Eclaircie à :

- Trois nouveaux membres résidant à Fontenay-aux-Roses :
 - ✓ **Anta et Momar Gueye** ont signé leur contrat « visiteur », mardi 30/11/21
 - ✓ **Annie Sommier** (épouse de Jean-Yves Sommier, conseiller municipal à Fontenay-aux-Roses), bénévole dans deux associations dont AVH (aide les aveugles et malvoyants à avoir une vie meilleure) a signé son contrat « adhérent », jeudi 02/12/21 et déjà réglé sa cotisation pour 2022



- Trois nouveaux membres en visite avec le CATTP de Clamart lors de la journée « portes ouvertes » du GEM l'Eclaircie, ont signé leur « contrat visiteur » jeudi 02/12/21 :
 - ✓ **Dominique Meunier**
 - ✓ **Fatiha Moussaoui**
 - ✓ **Carole Thalmann**

2 – La cible du GEM l'Eclaircie -

Le GEM l'Eclaircie (espace culturel d'expression artistique, écrite, orale et sportive) développe ses activités aux côtés de :

- ✓ L'ARS, le département des Hauts-de-Seine et la CPAM 92
- ✓ Les psychiatres, psychologues, assistantes sociales, infirmières et sophrologues du Sud des Hauts-de-Seine
- ✓ Le CACS et le CCJL
- ✓ My Auchan de Fontenay-aux-Roses,
contribuant ainsi à :
 - ✓ Lutter contre l'isolement (chacun devant gérer sa propre solitude)
 - ✓ Tisser du lien social

Les GEM ont été créés par une loi en 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

Chaque être humain devant gérer sa propre solitude, le GEM l'Eclaircie a désormais pour cible tous les citoyens adultes désirant vivre « l'entraide mutuelle » et la « solidarité » au sein d'une association.

Suite à l'entretien de Marie-Véronique Luneau avec Annie et Jean-Yves Sommier, jeudi 02/12/21, au GEM l'Eclaircie, il s'avère pertinent, pour le GEM l'Eclaircie, d'inclure dans sa communication également tous les hôpitaux afin d'accueillir, au sein du GEM, les personnes souhaitant se ressourcer après une période d'hospitalisation (quelle qu'en soit la raison), par exemple.

3 – Le mécénat de My Auchan –

Le GEM l'Eclaircie souhaitant suivre l'exemple du Comité des Familles bénéficiant d'inventaires alimentaires et pour permettre aux membres du GEM de déjeuner gratuitement tous les jours, Marie-Véronique Luneau a entièrement mis en œuvre (et tenu informé le Président du GEM, François Bourges) le mécénat de My Auchan, dès son recrutement (octobre 2018) par le GEM l'Eclaircie :

- a) Prospection des enseignes (pendant plusieurs semaines)
- b) Négociation du mécénat avec le Directeur de My Auchan, Monsieur Abassi
- c) Montage du dossier avec la Direction Départementale des Finances Publiques des Hauts-de-Seine/Division des affaires juridiques/Fiscalité des professionnels, pour l'établissement de reçus fiscaux par le GEM l'Eclaircie, en tant qu'organisme d'intérêt général ayant notamment un caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire, sportif et culturel et la capacité à recevoir des dons

4 – Actualité au GEM l'Eclaircie –

- o 1er sujet à l'ordre du jour de ce Conseil du GEM sur lequel Aïna, Jean-Claude, Olivier F, Pierre et Véronique se sont exprimés mardi 30/11/21 en visioconférence :

La physique quantique est née au XXème siècle et recouvre l'ensemble des domaines de la physique où l'utilisation des lois de la mécanique quantique est une nécessité pour comprendre les phénomènes en jeu.

La mécanique quantique est la théorie fondamentale des particules de matière constituant les objets de l'univers et des champs de force animant ces objets.

La physique quantique a apporté une révolution conceptuelle ayant des répercussions jusqu'en **philosophie** : remise en cause du déterminisme (la psychanalyse de Sigmund Freud reposant sur l'idée d'un déterminisme inconscient de la vie psychique, des idées et des actes : une idée qui se présente à l'esprit ou un acte ne dépendraient pas, selon lui, de la volonté ou du bon plaisir de chacun, mais auraient un antécédent, un sens, une cause que l'exploration de l'inconscient pourrait permettre de mettre au jour) et en **littérature** : science-fiction.

Elle a permis nombre d'applications technologiques : énergie nucléaire, imagerie médicale par résonance magnétique nucléaire, diode, transistor, circuit intégré, microscope électronique et laser.

Un siècle après sa conception, elle est abondamment utilisée dans la recherche en chimie théorique (chimie quantique), en physique (mécanique quantique, théorie quantique des champs, physique de la matière condensée, physique nucléaire, physique des particules, physique statistique quantique, astrophysique, gravité quantique), en mathématiques (formalisation de la théorie des champs) et, récemment, en informatique (ordinateur quantique, cryptographie quantique).



Elle est considérée avec la relativité générale d'Einstein, comme l'une des deux théories majeures du XXème siècle.

La physique quantique est connue pour être contre-intuitive (choquer le "sens commun").

Feynman, l'un des plus grands théoriciens spécialistes de la physique quantique a écrit:

"Je crois pouvoir affirmer que personne ne comprend vraiment la physique quantique".

La raison principale de ces difficultés est que le monde quantique (limité à l'infiniment petit, mais pouvant avoir des répercussions à plus grande échelle) se comporte très différemment de l'environnement macroscopique auquel nous sommes habitués.

Ainsi, omniprésente dans les nouvelles technologies, la physique quantique fait partie de notre quotidien.

- o 2ème sujet à l'ordre du jour, sur lequel Aïna, Benoît, Grégory, Guy, Michel, Pierre et Thierry se sont exprimés jeudi 02/12/21 en visioconférence :

Libre et engagée, Joséphine Baker est entrée au Panthéon, temple des « grands hommes », grâce à sa vie « incroyable » d'artiste de music-hall, de résistante et de militante antiraciste, selon les mots d'Emmanuel Macron, mardi 30/11/21.

Une cérémonie symbolique, initiée par la famille de l'artiste (née en 1906 et disparue en 1975) et présidée par le président de la République Emmanuel Macron.

Femme, Noire, artiste de scène née aux Etats-Unis, Joséphine Baker n'est que la sixième femme à entrer au Panthéon après Simone Veil en 2018.

« Joséphine Bader mena tant de combats avec liberté, légèreté, gaieté, beauté dans un siècle d'égarement », a commencé par dire le président de la République, en listant toutes les facettes de son histoire :

« Héroïne de guerre, combattante, danseuse, chanteuse, Noire défendant les Noirs, mais d'abord femme défendant les humains, Américaine et Française ».

Emmanuel Macron a terminé son hommage dans un éloge à ceux qui ont vu et choisi, comme Joséphine Baker, la France comme une « promesse d'émancipation » et qui participent, selon lui, à « nous rappeler à tous, pour nous rappeler à nous-mêmes, qui mettons quelquefois tant d'entêtement à vouloir l'oublier, l'insaisissable beauté de notre destin collectif ».

(source : Le Monde)

5 – Conseil d'Administration du mercredi 1/12/21 –

- Adhérents actifs en 2021 : 80 (en 2020 : 76)
- Etat des subventions :
 - ✓ ARS (77 000 €/an) : Le suivi de fonctionnement (CR financier 2020, Rapport Annuel 2020 et comptes 2020 approuvés) a été adressé à l'ARS le 15/11/21, par Marie-Véronique Luneau, en présence du Président, François Bourges
 - ✓ Département (24 000 €/an) : La demande de subvention 2022 a été réalisée le 26/10/21 par Marie-Véronique, en présence de François
 - ✓ CPAM (1 500 €/an) : Le reliquat des subventions 2018 à 2020 (3 150 € dus par Vivre) a été perçu par le GEM l'Eclaircie, grâce à plusieurs mails adressés par Marie-Véronique (qui tient François informé) au CPAM, l'UNAFAM 92 et Pascal Cacot, Directeur Général de Vivre

La subvention 2021 et les suivantes seront versées directement par la CPAM au GEM l'Eclaircie, suite à notre demande argumentée dans de nombreux mails échangés par Marie-Véronique (qui tient informé François) avec la CPAM, l'UNAFAM 92 et VIVRE.

- Service civique :

Suite au contact par le Pôle d'Appui Développement Service Civique des Hauts-de-Seine et au vote en CA du 12/07/21 du recrutement d'un (ou d'une) jeune volontaire au service civique, Marie-Véronique Luneau a instruit le dossier, en présence du Président, François Bourges, sur le site <https://www.service-civique.gouv.fr/>, validé par le délégué régional académique Jeunesse, Engagement et Sport de la région Ile de France, le 05/11/21.

Cette initiative est à la fois un réel tremplin vers la vie citoyenne et professionnelle pour la jeunesse d'aujourd'hui, mais aussi une véritable opportunité pour le GEM de bénéficier d'un regard neuf et d'une force de frappe plus importante au sein du GEM, au niveau de l'accompagnement des membres, d'une part et de l'administratif, d'autre part.

Il s'agit d'une mission d'observation sur la **solidarité** vécue au sein du GEM l'Eclaircie et notamment des ateliers. Un retour sur les axes d'amélioration et de progrès possibles sera fait par le (ou la) jeune au Président et à la Déléguée Générale.

Le (ou la) volontaire accompagnera les référents (Raymond et Youssef) du GEM l'Eclaircie pour l'association « culture du cœur » avec laquelle nous tissons un partenariat autorisant les membres du GEM à accéder gratuitement à la culture en région parisienne.



Le (ou la) volontaire au service civique participera également aux actions de communication et de développement du GEM l'Eclaircie qui seront mises en œuvre lors des déplacements du Président et de la Déléguée Générale chez les partenaires médico-sociaux et sanitaires, notamment.

Nous avons reçu deux candidatures et nous allons rencontrer ces deux jeunes.

o Bilan Marie-Véronique Luneau, Déléguée Générale :

Comptant sur sa gouvernance humaniste, réaliste, laïque, sociale et juste, expérimentée par elle-même depuis 1983 dans le nucléaire (industrie et recherche),

Marie-Véronique Luneau, en tant que Déléguée Générale du GEM l'Éclaircie qu'elle gère et anime,

crée de la valeur bénéficiant notamment à son encadrement et son management des membres, des animateur/trices et bénévoles.

C'est pourquoi, à l'image des professionnel/les, elle est rémunérée par le GEM.

Par esprit de parfaite accessibilité de l'information dans les domaines qui regardent l'opinion publique, elle tient informés les membres (dont le Président et le CA) et les partenaires du GEM de l'avancement de ses dossiers, dans les Conseils du GEM qu'elle anime.

Gestion et développement du GEM l'Eclaircie (depuis le 01/10/2018) :

- Développement des partenariats du GEM l'Eclaircie avec les acteurs médico-sociaux du Sud du 92 et fidélisation et renforcement des liens avec le CCJL, notamment
- Montage et obtention annuelle et pluriannuelle des subventions de la part de l'ARS, du département et de la CPAM
- Concernant la subvention de la CPAM : Obtention de l'autonomie vis-à-vis de Vivre et l'UNAFAM (qui percevaient précédemment la subvention du GEM l'Eclaircie et ne la reversaient pas intégralement au GEM)
- Etablissement des Rapports Annuels
- Organisation des conférences téléphoniques (trois fois par semaine) pour rompre l'isolement des membres en période de confinement
- Organisation et animation, deux fois par semaine, des visioconférences pour rompre l'isolement des membres et échanger sur un sujet d'actualité



- Mise en place du dossier « chèques-vacances » avec l'ANCV et organisation des vacances 2020 à Perros-Guirec et 2021 à Sainte-Maxime
- Mise en place du dossier « service civique » et recrutement du jeune

Création de valeur :

- Animation de l'entraide mutuelle, la solidarité, l'empathie, la compassion, l'équité et l'authenticité au sein du GEM l'Eclaircie et entre les membres du GEM
- Négociation et mise en place du mécénat avec My Auchan
- Pendant les confinements, transmission des consignes gouvernementales et organisation des restrictions (respect des jauges notamment) au sein du GEM l'Eclaircie
- Ecoute personnalisée au regard des troubles psychiques manifestés par chaque membre du GEM l'Eclaircie
- Thérapie de groupe animée notamment lors des ateliers « Ecriture », « Conseils du GEM » et « Débats »
- Création et animation, chaque semaine, de l'Atelier « Revue de presse »
- Création, organisation et animation des « Conseils du GEM », toutes les semaines
- Création et animation, toutes les semaines, de l'Atelier « Ecriture »
- Création et animation des débats sociétaux toutes les deux semaines
- Recrutement des deux bénévoles (atelier « Littérature » animé par Evelyne Lafon et atelier « Langage/Dictionnaires » animé par Pierre Lafon)
- Mise en place de nouveaux ateliers : « Théâtre » animé par François Réveillon, « Sophrologie » animé par Stéphanie Pretot, « Jiu-Jitsu » animé par Claire Szmiedt et « Randonnée » animé par Radimiro Martinez



6 – Relations avec le propriétaire des locaux, Vivre, le syndic et le Conseil syndical –

Suite aux canalisations bouchées du 19/08/21 et à l'intervention sur les parties communes d'un plombier réglé par le GEM l'Eclaircie (2 016,10 €), le syndic a enfin accepté de rembourser notre propriétaire Vivre (qui reversera la somme au GEM), grâce à une solide argumentation élaborée entre le 19/08/21 et le 30/11/21 par Marie-Véronique (qui en a tenu informé le Président du GEM l'Eclaircie, François) avec le syndic, le Conseil syndical et le DG de Vivre, Pascal Cacot.

7 – Journée « portes ouvertes » du GEM l'Eclaircie du jeudi 2/12/21 –

Les artistes du GEM l'Eclaircie ont exposé leurs œuvres (dont certaines ont été vendues pour le compte du GEM : environ 80 €) au regard de leurs voisins et partenaires fontenaysiens.

A 14h, tout le monde a chanté avec Marek

A 15h15, Marie-Véronique a animé une visioconférence sur Joséphine Baker, entrée au Panthéon mardi 30/11/21

A 15h30, les membres et visiteurs ont bu le verre de l'amitié



8 – Agenda (vous êtes tous cordialement invités) du GEM l'Eclaircie –

- Fête du GEM l'Eclaircie, vendredi 17/12/21 (10 €) : 35 participants sont inscrits
- 42^{ème} salon L'Art à Fontenay, du 4 au 18 décembre, dans les salons de la médiathèque de Fontenay-aux-Roses, 6 place du Château Sainte-Barbe (informations disponibles à l'entrée du GEM)
- Prochain débat animé par Marie-Véronique, ce vendredi à 15h30, portant sur « comment gérer son temps », à l'initiative de Grégory Fraysse et Raymond Tran, Administrateurs
- Prochaines visioconférences animées par Marie-Véronique : mardi 07/12 et jeudi 09/12, à 15h15
- Prochain Conseil du GEM : vendredi 10/12/21, à 14h30

Suivi du débat, animé par Marie-Véronique : *« La société nous oblige-t-elle à être performants en société ? Si oui, comment faire face à ce qui, pour certains, peut représenter une « pression » (plus ou moins importante) »*, à l'initiative d'Olivier Fouché, Administrateur

Fait le 06/12/21,
à Fontenay-aux-Roses,

Marie-Véronique Luneau,
Déléguée Générale